

CONSÉQUENCES AUX MANQUEMENTS DES RÈGLES DE CONDUITE DU CODE DE VIE

Conséquences aux manquements des règles de conduite du code de vie :

Selon la gravité des gestes posés, certaines des conséquences suivantes seront mises en application : avertissement officiel, communication aux parents, perte de privilège, réflexion, retenue lors de récréations ou encore, rencontre avec la direction.

Un manquement plus grave, tel que grossière impolitesse, coup violent, vandalisme, intimidation, etc., entraîne automatiquement une rencontre avec la direction où d'autres mesures seront prises (en lien avec la gravité du geste posé) dont la suspension.

MESURES DE VALORISATION

Un bon comportement et une attitude positive favorisent les apprentissages et permettent à chacun **d'être fier de soi**. Les membres du personnel de l'école considèrent qu'il est important de souligner fréquemment les bons comportements des élèves de l'école. C'est dans cet esprit que les conséquences positives feront suite au respect des règles de conduite et de sécurité.

Code vestimentaire

Il incombe aux parents de s'assurer que la tenue vestimentaire respecte le code suivant :

- aucun vêtement troué, déchiré, transparent, très court ou indécent;
- aucun chandail et camisole ne recouvrant pas l'abdomen et les épaules en entier;
- aucune coiffure excentrique;
- aucun symbole dont le port identifie l'appartenance à un groupe ou à une idéologie qui prône la violence, le racisme, le sexisme ou la discrimination;
- aucune sandale de plage.

En éducation physique, l'élève portera un short ou un pantalon de sport, un chandail et des espadrilles. Pour des raisons d'hygiène et de propreté des locaux, l'élève disposera d'une paire de chaussures pour l'intérieur et d'une paire de chaussures/bottes pour l'extérieur. Nous demandons aux parents des élèves de maternelle et de 1re année de laisser des vêtements de rechange à l'école.

RESPECT

**JE SUIS CONSCIENT DE CE QUE JE
FAIS ET CE QUE JE DIS**

PERSÉVÉRANCE

JE CONTINUE D'AVANCER

TOLÉRANCE

JE TE COMPRENDS



CODE DE VIE de

RESPECT

PERSÉVÉRANCE

TOLÉRANCE

ENVERS :

MOI,

LES AUTRES ET

L'ENVIRONNEMENT

JE SUIS RESPONSABLE DE MES APPRENTISSAGES ET DE MON COMPORTEMENT

Règles de conduite

JE RESPECTE

- **Tous** les adultes;
- L'autre;
- Mon environnement;
- L'horaire de l'école (J'arrive à l'heure.);
- Les consignes de sécurité;
- Je me respecte.

DONC:

- J'adopte un comportement ***pacifique***;
- J'utilise **en tout temps** le français, notre langue commune;
- J'utilise un langage, un ton et des gestes **polis** envers tous;
- J'évite en tout temps de me tirailler, de bousculer ou de me battre (même en jouant);
- Je ne pose jamais des gestes d'intimidation ou de cyberintimidation;
- Je respecte *le code vestimentaire de l'école*, les règles de sécurité, les consignes;
- Je ne flâne pas et je circule calmement;
- Je respecte *la politique d'utilisation des outils technologiques*.

Ces règles s'appliquent également au transport scolaire.

INTIMIDATION

Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (13 L.I.P.).

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à **caractère répétitif**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le *cyberespace*, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse** et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (13 L.I.P.).

Conflit

Un conflit émerge lorsqu'un différend survient. Le conflit implique généralement un rapport de force égal entre les individus. De telles situations font partie intégrante du développement de la socialisation, ce qui n'est pas le cas de l'intimidation.

Restriction alimentaire

Pour des raisons de santé ou d'allergie, la direction pourrait interdire certains aliments. Le cas échéant, les parents du groupe seront avisés.



J'ai pris connaissance des règles de conduite et de ma responsabilité.

Signature de l'élève

Signature du parent

2017-2018